

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 26 décembre 2017

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

#### Séance des 11, 12 et 13 décembre 2017

**2017 V.401** Vœu relatif à la végétalisation de la parcelle 3 passage des Patriarches (5<sup>e</sup>).

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Considérant le programme de végétalisation porté par la Ville de Paris sur la mandature 2014–2020 avec pour objectif de créer notamment 30 hectares supplémentaires de jardins ouverts au public et 200 projets de végétalisation participative dans le cadre de l'opération « *Du vert près de chez moi* » ;

Considérant la communication sur le lancement d'un appel à projets 2018 relatif aux jardins partagés (2017 DEVE 181) ;

Considérant l'attente forte des Parisiennes et des Parisiens en matière de végétalisation de proximité ;

Considérant que la constructibilité de la parcelle au 3 passage des Patriarches, référencée AL 61 au plan cadastral de la Ville, est rendue difficile en raison de sa superficie (119 m<sup>2</sup>), de sa configuration et des règles d'urbanisme qui y sont attachées ;

Considérant que la cession par la Ville de Paris par voie d'adjudication publique de cette parcelle a été abandonnée au second semestre 2016 à la suite d'un vœu adopté en conseil du 5<sup>e</sup> arrondissement ;

Considérant qu'une végétalisation de cette parcelle contribuerait très favorablement au cadre de vie des habitants du quartier, en plein cœur de l'arrondissement, à renforcer le lien social, les mécanismes de solidarité et le vivre ensemble ;

Considérant que ce projet constitue une réponse concrète aux défis environnementaux en favorisant la préservation et le développement de la biodiversité ;

Considérant le vœu adopté par le conseil du 5<sup>e</sup> arrondissement lors de sa séance du 13 mars 2017 relatif à la végétalisation de la parcelle située 3 passage des Patriarches ;

Considérant l'avis favorable de l'adjointe à la Maire de Paris en charge des Espaces Verts, de la Nature, de la Biodiversité, Pénélope KOMITES, exprimé à plusieurs reprises, pour réaliser un jardin partagé sur cette parcelle, voire même un espace vert ou un projet d'agriculture urbaine ;

Considérant la réunion technique tenue le 6 juillet 2017 en présence de Mme KOMITES et de la maire du 5<sup>e</sup> arrondissement.

Florence BERTHOUT, Maire du 5<sup>e</sup> arrondissement, et les membres du groupe les Républicains et Indépendants

Émettent le vœu que la Maire de Paris précise:

- l'état d'avancement du projet de création d'un jardin partagé sur la parcelle située au 3, passage des Patriarches dans le 5<sup>e</sup> arrondissement ;
- le budget alloué à cette opération ;
- le calendrier exact de la réalisation de cette opération.